

# ***DOSSIER DE CANDIDATURE***

---

## ***LES TROPHEES DE LA SANTE***

***Colloque MEDIAS & SANTE***

***« La NetS@nté »***

***10 décembre 2009***

***Marseille***

***Campus Santé Timone***

***Sous le Patronage du Ministère de la Santé***

Madame, Monsieur,

**Le premier Colloque « COMMUNICATION ET SANTE » aura lieu le jeudi 10 décembre 2009, à Marseille. Son thème, cette année, est celui de la NetSanté : comment les professionnels de santé vivent-ils la présence croissante d'Internet dans leur univers? Peuvent-ils trouver des solutions pour en tirer le meilleur usage?**

A l'image de la « Cérémonie des Césars » ou du prestigieux « Festival de Cannes », cette manifestation a aussi pour objectif de mettre à l'honneur les professions médicales (pharmacie, médecine, etc.), en les récompensant au travers d'une remise de 7 Trophées de la Santé.

Ceux-ci distingueront des chercheurs, des médecins, des bénévoles, individus ou associations, ou encore des entrepreneurs du secteur qui se sont distingués au cours de cette année.

L'opération se déroulera sous l'égide d'un Comité d'Organisation présidé par le Professeur Yvon Berland, Président de l'Université de la Méditerranée et M. Didier Pillet, Président de La Provence. Le Comité Scientifique du Colloque, supervisant les différents jurys, rassemble une dizaine de personnalités du monde scientifique et travaille à la réussite de cette manifestation, en partenariat avec le journal La Provence et l'AP-HM.

Cette manifestation permettra enfin de réunir les principaux acteurs publics et privés afin de faciliter le développement de nouvelles collaborations.

**Les prix sont ouverts à tous. Alors, vous, Chercheurs, Personnels et Équipes de toutes disciplines, Entrepreneurs, Créateurs, rejoignez-nous dans cette aventure. Communiquez, montrez à votre tour votre savoir-faire et vos compétences. Il y a sûrement un prix pour vous. De plus, l'importante médiatisation donnée à l'événement notamment par La Provence et France Bleu vous permettra d'être reconnu par vos pairs.**

Pour participer à l'un de ces concours, il vous suffit de remplir le dossier de candidature ci-joint et de **le renvoyer avant le mercredi 4 novembre 2009 par courrier et par e-mail** à l'adresse de « Atout-Organisation » (voir « Contacts » en dernière page).

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par e-mail : *medias-sante@atout-org.com*. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter nos services de Relations Presse et Communication ou la Présidence de l'Université d'Aix-Marseille II.

**Yvon BERLAND**  
Président de L'Université  
de la Méditerranée



**Didier PILLET**  
Président du Groupe  
La Provence



**Jean-Paul SEGADE**  
Directeur Général de l'AP-HM



**Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille**

# **TROPHEES DE LA SANTE**

## **----- LISTE DES PRIX -----**

### **I. SUR PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les prix sont ouverts à tous. Alors, vous, professionnels de la Santé, équipes de toutes disciplines, rejoignez-nous dans cette aventure.

#### **Trophée de l'Innovation Thérapeutique**

Ce trophée est ouvert aux équipes médicales universitaires et hospitalières. Il récompense l'équipe se distinguant par la qualité de ses travaux et par sa capacité à ouvrir de nouvelles perspectives au sein de sa discipline.

#### **Trophée de la Recherche Médicale**

Le trophée est ouvert aux équipes de recherche et récompense l'originalité de leurs travaux et les retombées scientifiques et thérapeutiques de leurs découvertes.

#### **Trophée du Meilleur Site Web de Santé Régional**

Ce trophée est ouvert aux entrepreneurs dont le site, soutenu et/ou préparé et/ou développé dans la région PACA a permis d'engendrer une percée dans son domaine et qui présente originalité, impact et retombées au niveau régional.

#### **Trophée de la Coopération Euroméditerranéenne en Santé**

Ce trophée est ouvert aux équipes ayant collaboré de manière exemplaire à travers la Méditerranée pour aboutir à des innovations, quel qu'en soit le type, de la science pure jusqu'à l'administratif, qui ont ou auront des retombées positives pour les populations de la Région.

#### **Trophée du Reportage**

Ce trophée est ouvert à toutes les formes de communication, écrite, audiovisuelle et de diffusion de la culture médicale auprès du grand public. On attachera une importance significative à la communication par voie audiovisuelle et/ou à l'utilisation des nouvelles technologies d'information.

#### **Trophée des Associations de Santé**

Ce trophée est destiné à récompenser une association qui s'est distinguée par une activité ou une réalisation remarquable au service du bien-être général et/ou pour une cause qui doit être saluée.

Le Journal La Provence fera une large promotion de ce Trophée en invitant les associations à déposer leur candidature.

### **II. AVEC LE CONCOURS DES LECTEURS DE LA PROVENCE**

#### **Trophée du Public**

Ce trophée s'adresse à toute personne, équipe ou entité ayant engendré un consensus dans le public, toutes disciplines confondues sur sa contribution décisive à l'amélioration des conditions de vie ou de bien-être de la population la plus large.

Ce Trophée ne relève pas d'un acte de candidature. Une pré-sélection de dix initiatives, ayant fait l'objet d'une publication dans l'une des douze éditions de La Provence entre septembre 2008 et septembre 2009, sera réalisée par La Provence sous la supervision de sa rédaction en chef. Elles seront soumises au vote des lecteurs en novembre 2009.

**COLLOQUE MEDIAS et SANTE**  
**---- COMITE SCIENTIFIQUE ----**

Le Président du Colloque s'appuie sur un comité scientifique pluridisciplinaire régional composé de médecins, pharmaciens, chercheurs et enseignants-chercheurs en activité, représentatif aussi bien des universités que d'institutions telles que l'AP-HM, le CNRS, l'INSERM...

**Membres 2009**

*(Liste non définitive)*

**Pr Gilles BOUVENOT**  
**Pr Jérôme CHARLES**  
**Pr Marius FIESCHI**  
**Pr Jean-Robert HARLE**  
**Pr Pierre LE COZ**  
**Alain-Gérard SLAMA**  
**Pr Michel TSIMARATOS**  
**Pr Patrice VANELLE**  
**Pr Patrick VILLANI**

**COLLOQUE MEDIAS et SANTE**  
**---- COMITE D'ORGANISATION ----**

Il est composé de représentants de chaque établissement partenaire et des grandes disciplines médicales.

**Membres 2009**

*(Liste non définitive)*

**Pr. Yvon BERLAND Co-Président**  
**Didier PILLET Co-Président**  
**Pr. Jean-Noël ARGENSON**  
**Pr. Fabrice BARLESI**  
**Julie BEAUDET**  
**Pr. Jean-Paul BERNARD**  
**Pr. Olivier BLIN**  
**Pr. Léon BOUBLI**  
**Denis BURGARELLA**  
**Pr. Mathieu-Pierre CECCALDI**  
**Pr. Frédéric COLLART**  
**Pr. Christian COULANGE**  
**Pr. Florence DUFFAUD**  
**Pr. Gilbert HABIB**  
**Pr. Guy MOULIN AP-HM**  
**Pr. Charles OLIVER**  
**Pr. José SAMPOL**  
**Jean-Paul SEGADE AP-HM**  
**Pr. Jean-François SEITZ**  
**Pr. Pascal-Alexandre THOMAS**

# REGLEMENT DU CONCOURS POUR L'ATTRIBUTION DES TROPHEES DE LA SANTE

## Article 1

L'Université de la Méditerranée et le journal La Provence décident de la création des *Trophées de la Santé*, dans le cadre de leur COLLOQUE « MEDIAS ET SANTE »<sup>©</sup>.

Les *Trophées de la Santé* (ci-après « les Trophées ») sont ouverts aux professions médicales, aux chercheurs et aux créateurs d'entreprises et aux associations du secteur qui répondent aux critères spécifiques demandés pour concourir aux différents Trophées.

## Article 2

### Article 2.a : Constitution du Jury

\* Le jury est composé par tout ou partie du comité scientifique du Colloque MEDIAS et SANTE. Cependant, un membre du comité scientifique ne pourra intégrer le jury que s'il a effectivement participé aux deux réunions préparatoires de présélection des candidats, ceci afin de connaître les dossiers en cours et d'avoir suivi les débats.

\* Le jury est présidé par une personnalité de notoriété nationale voire internationale, désigné préalablement par le comité scientifique. Le vote a lieu à scrutin secret. Chaque membre du jury dispose d'une voix. En cas de partage des voix au dernier tour, le Président du Jury bénéficiera d'une voix supplémentaire.

\* Tout membre du jury ayant un lien quelconque avec un candidat présélectionné (ci après « un nommé ») devra s'abstenir de participer au vote et au débat sur ladite candidature. Le vote par délégation n'étant pas admis, aucune procuration ne sera acceptée.

\* La participation au comité scientifique est nominative. Un membre du comité scientifique pourrait se faire représenter au jury mais son représentant ne bénéficiera pas du droit de vote.

\* Les trois partenaires fondateurs du Colloque font d'office partie du comité scientifique et du comité d'organisation.

### Article 2.b : Mode de scrutin

\* L'attribution des Trophées se fait selon le protocole suivant :  
Les nominés seront élus à la majorité absolue lors des deux premiers tours (50 % + 1) et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité, le Président bénéficie d'une voix supplémentaire aux deuxième et troisième tours.

\* Les Trophées sont décernés annuellement. Les résultats seront proclamés au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Il récompensera sept candidats par l'attribution d'autant de Trophées. En cas de désistement d'un des lauréats, le Trophée sera attribué au dossier ayant recueilli le nombre de voix immédiatement inférieur.

## Article 3 Les Prix

### Article 3.a : Trophée de l'Innovation Thérapeutique

Ce trophée est ouvert aux équipes médicales universitaires et hospitalières. Il récompense l'équipe se distinguant par la qualité de ses travaux et par sa capacité à ouvrir de nouvelles perspectives au sein de sa discipline.

### Article 3.b : Trophée de la Recherche Médicale

Le trophée est ouvert aux équipes de recherche et récompense l'originalité de leurs travaux et les retombées scientifiques et thérapeutiques de leurs découvertes.

### Article 3.c : Trophée du Meilleur Site Web de Santé Régional

Ce trophée est ouvert aux entrepreneurs dont le site a été soutenu et/ou préparé et/ou développé dans la région PACA et a permis d'engendrer une percée dans son domaine, ainsi que pour son originalité, son impact ou ses retombées au niveau régional.

#### Article 3.d : **Prix de la Coopération Euro méditerranéenne en Santé**

Ce trophée est ouvert aux équipes ayant collaboré de manière exemplaire à travers la Méditerranée pour aboutir à des innovations, quel qu'en soit le type, de la science pure jusqu'à l'administratif, qui ont ou auront des retombées positives pour les populations de la Région..

#### Article 3.e : **Prix du Reportage**

Ce trophée est ouvert à toutes les formes de communication, écrite, audiovisuelle et de diffusion de la culture médicale auprès du grand public. On attachera une importance significative à la communication par voie audiovisuelle et/ou à l'utilisation des nouvelles technologies d'information.

#### Article 3.f : **Trophée des Associations de Santé**

Ce trophée est destiné à récompenser une association qui s'est distinguée par une activité ou une réalisation remarquable et dont l'efficacité au service du bien-être général et/ou d'une cause doit être saluée.

#### Article 3.g : **Trophée du Public**

Ce trophée s'adresse à toute personne, équipe ou entité ayant engendré un consensus dans le public, toutes disciplines confondues sur sa contribution décisive à l'amélioration des conditions de vie ou de bien-être de la population la plus large.

Ce trophée ne relève pas d'un acte de candidature mais d'une sélection opérée par le journal La Provence et soumise à un vote des lecteurs.

#### Article 4 Réception des candidatures

Pour être inscrits, les candidats aux trophées doivent retourner dûment rempli avant le **4 novembre 2009** (le cachet de la poste faisant foi), le ou les formulaires d'inscription pour chacun des prix sollicités, accompagnés d'une copie d'une pièce d'identité et de tous les justificatifs demandés dans les formulaires.

#### Article 5 Correspondance

**Les candidats remplissant les conditions mentionnées aux articles 3 et 4 doivent s'inscrire, uniquement par correspondance, à l'adresse suivante :**

**ATOUT ORGANISATION SCIENCE  
Village d'entreprises Saint-Henri  
6, Rue Anne Gacon - Bât 24  
13016 Marseille**

*Les dossiers de candidature seront disponibles à cette adresse. Les candidats pourront télécharger les dossiers de candidatures sur le site Internet du Colloque ([www.medias-sante.com](http://www.medias-sante.com)).*

#### Article 6 Présélection des nominés

Pour les prix 3a à 3f, trois nominés sont présélectionnés lors d'une réunion de présélection.

Pour le prix 3g, dix nominés sont présélectionnés par La Provence en vue d'être soumis au vote des lecteurs du journal.

La présélection est opérée par un comité de lecture composé d'une partie des membres du comité scientifique (ci-après désignés « rapporteurs »). Elle s'effectue à partir des dossiers de candidatures et à partir des renseignements portés à la connaissance du Jury par le ou les rapporteurs.

Les candidats se verront signifier leur nomination, par courrier, au plus tôt un mois avant la remise du Prix. Les lauréats définitifs en seront informés individuellement le soir de la manifestation ou à défaut après la manifestation, par courrier à leur domicile.

#### Article 7 Annulation

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si aucun dossier reçu ne lui paraît digne d'être récompensé.

Le Colloque MEDIAS et SANTE se réserve, à tout moment, le droit d'annuler sa manifestation et/ou l'attribution des Trophées sans qu'aucune responsabilité ne puisse lui être attribuée dans les conséquences que cela pourrait induire.

## **Article 8** Engagement du candidat

En s'inscrivant au prix, le candidat est invité à :

- accepter, le cas échéant, d'être interviewé sur la réalisation liée à sa candidature,
- figurer dans une base de données ou sur tout support jugé utile par les organisateurs. La participation au prix vaut déclaration de cession de droits sur les retombées médiatiques et/ou commerciales liées à l'exploitation de l'image de la manifestation. Les documents communiqués ne seront pas restitués mais restent à la disposition du candidat pendant une durée de 1 an.
- participer à des débats régionaux et/ou nationaux propres à promouvoir leurs travaux ainsi que toute autre manifestation de promotion du Colloque.

## **Article 9**

Les décisions du jury et du comité scientifique sont sans appel.

## **Article 10**

La participation au prix implique l'acceptation du présent règlement.

## **NOTE A L'ATTENTION DE TOUS LES CANDIDATS**

*Le dossier de candidature se compose :*

- *d'une partie A, identique quel que soit le prix postulé par le candidat, et contenant le CV détaillé du candidat présentant le dossier en son nom propre ou au nom d'une entité.*
- *et de deux dossiers B, C et D, spécifiques, à renseigner suivant le ou les prix postulés par le candidat.*

*Le candidat, en son nom ou en celui de l'entité qu'il représente, devra rédiger un résumé de la réalisation, son CV, ainsi que tout autre document qui lui sera demandé dans les formulaires suivants, sous forme électronique et l'enregistrer sur CD-ROM ou clef USB. Celui-ci devra obligatoirement être joint au dossier papier ci-après qui devra être envoyé par voie postale.*

*Avant l'envoi du dossier par courrier, vous avez la possibilité d'adresser une note d'intention par e-mail à l'adresse suivante :*

*[medias-sante@atout-org.com](mailto:medias-sante@atout-org.com)*

*avec, en pièce jointe, le contenu du CD-ROM ou de la clef USB. Seul le dossier papier fait acte de candidature.*



**A.2 - SITUATION PROFESSIONNELLE**

Fonction actuelle : .....  
.....

Disciplines concernées par l'activité du candidat / de l'équipe :

- |   |                                     |  |
|---|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Médecine           | <input type="checkbox"/> Pharmacie  | <input type="checkbox"/> Sciences Humaines |
| <input type="checkbox"/> Sciences de la Vie | <input type="checkbox"/> Assistance | <input type="checkbox"/> Communication     |

Autres (veuillez préciser) : .....  
.....  
.....

- Établissement: .....
- Adresse : .....  
.....

## **B - DOSSIER SPÉCIFIQUE Trophées 3.a ou 3.b**

Pour les points suivants, les feuilles doivent être séparées, dactylographiées en Times New Roman 12

**ATTENTION : le candidat devra fournir une version électronique des rubriques B1, B2, B3, B4, sur une clef USB ou un CDROM.**

### **B.1 – MOTIVATION DU CANDIDAT**

Le candidat / l'équipe expliquera les raisons de sa candidature en 1 page

### **B.2 – RESUME DES TRAVAUX**

Le candidat / l'équipe s'attachera à décrire l'ensemble de ses travaux en 1 page

### **B.3 – PUBLICATIONS**

Le candidat / l'équipe établira une liste exhaustive de ses publications, ouvrages, brevets et travaux scientifiques classés suivant leur importance en commençant par les publications majeures (revues internationales ...)

### **B.4 – CONFÉRENCES-INVITÉS**

Le candidat / l'équipe établira une liste exhaustive de ses participations à des conférences, colloques... classés suivant leur importance, en soulignant la qualité de ses participations (conférences internationales, publication et/ou de conférences plénières, posters, etc.)

### **B.5 – AUTRES COMMUNICATIONS**

**1- Avez-vous réalisé des communications dans des revues « grand public » ?** Joindre une copie des articles.

NON       OUI, lesquelles ? : .....

**2- Avez-vous été invité à participer à des émissions concernant vos travaux ?**

NON       OUI :       TV       RADIO       Autres

Lesquelles ? .....

**3- Avez-vous réalisé ou participé à la réalisation de supports multimédias de vulgarisation ?**

NON       OUI, lesquels ? :  Sites WEB     Films     CDROM     Photos

Autres, précisez : .....

**4- Avez-vous réalisé ou participé à la réalisation d'un congrès ?**

NON       OUI, lesquels ?

1) Titre du congrès : ..... Année : .....

Nombre de personnes ? :           Organisateur : .....

Dimension (internationale, nationale, locale...) .....

2) Titre du congrès : ..... Année : .....

Nombre de personnes ? :           Organisateur : .....

Dimension (internationale, nationale, locale...) .....

3) Titre du congrès : ..... Année : .....

Nombre de personnes ? :           Organisateur : ..... Année : .....

Dimension (internationale, nationale, locale...) .....

### **B.6 - DISTINCTIONS**

**1- Avez-vous déjà reçu des distinctions pour vos travaux ?**

NON       OUI

1) Titre de la distinction : .....

Remis par : .....

obtenu le : \_\_./\_\_./\_\_ à .....

2) Titre de la distinction : .....

Remis par : .....

obtenu le : \_\_./\_\_./\_\_ à .....

**2- Les travaux ont-ils donné lieu au dépôt de brevets ?**

NON  OUI, lesquels ?.....

**3- Avez-vous déjà reçu des soutiens pour vos travaux (hors organismes de tutelles) ?**

NON  OUI

1) Nature du soutien : .....

Remis par :  le CR  le CG  Ville  Autre : .....

Le : \_\_./\_\_./\_\_ à .....

2) Nature du soutien : .....

Remis par :  le CR  le CG  Ville  Autre : .....

Le : \_\_./\_\_./\_\_ à .....

**B.7 - Faites-vous partie d'un ou plusieurs réseaux de collaboration internationale ?**

NON  OUI, lesquels ?

1) Appartenance :

.....

Nom du réseau : .....

Nombre d'équipes impliquées :

Localisations : .....

Position de l'équipe dans le réseau :  coordination  membre

2) Appartenance :

.....

Nom du réseau : .....

Nombre d'équipes impliquées :

Localisations : .....

Position de l'équipe dans le réseau :  coordination  membre

**B.8 - Faites-vous partie d'une ou plusieurs sociétés scientifiques nationales, internationales ?**

NON  OUI, lesquelles ? .....

## C. DOSSIER SPÉCIFIQUE Trophées 3.c à 3.f

### C. CURRICULUM VITAE DE L'EQUIPE (joindre une photo de l'équipe)

**NB : La notion d'équipe recouvre toute forme usuelle d'entité à but lucratif ou non lucratif, y compris : service administratif, équipe de recherche, société de droit commercial, partenariat ou Association loi de 1901, cette liste n'étant pas exhaustive.**

**1 - Date de constitution de l'équipe :**     \_\_./\_\_./\_\_.  
(elle doit être constituée depuis moins de 5 ans)

**2 – Nature de l'équipe (société, association, ...) :** .....

**3 - Objet de la création de l'équipe :** .....  
.....

**4 - Décrivez les circonstances qui ont amené la création de l'équipe :**  
.....  
.....  
.....

**5 - Effectif :**   **Nombre de personnes total de l'équipe :**     |\_|\_|  
                  **Nombre de permanents :**                     |\_|\_|  
                  **Nombre de bénévoles :**                    |\_|\_|

          dont   |\_|\_| Opérationnels           |\_|\_| Administratifs           |\_|\_| Commerciaux

**6 - Liste des cadres de l'équipe :**

NOM	Prénom	Titre	Age	Fonction

**7 - Intitulé et coordonnées de l'équipe :** .....

Adresse : .....

CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail : .....

**8 - L'équipe fait-elle partie d'un ou plusieurs réseaux de collaboration nationale ?**

NON       OUI, lesquels ?

1) Appartenance : .....

Nom du réseau : .....

Nombre d'équipes impliquées : [ ][ ][ ]

Localisations : .....

Position de l'équipe dans le réseau :       coordination       membre

2) Appartenance : : .....

Nom du réseau : .....

Nombre d'équipes impliquées : [ ][ ][ ]

Localisations : .....

Position de l'équipe dans le réseau :       coordination       membre

**9- Nature des financements de l'équipe**

NON       OUI, lesquels ?

Type du contrat :  Société  Partenariat  Association  Autre .....

Identité et origine du/des contractant(s) : .....

Durée de la collaboration : .....

Description de la collaboration : .....

.....

.....

## D. RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

### **3. TROPHEE DU REPORTAGE** (à renseigner si vous postulez à ce prix)

*(10 lignes au maximum, joindre un enregistrement sur support CD ou DVD)*

*Le candidat présentera les conditions qui l'ont amené à réaliser son reportage, il en décrira le contenu et détaillera les modes de diffusion dont il a bénéficié (support, audience, dates) .*

### **4. TROPHEE DU SITE WEB DE SANTE REGIONAL** (à renseigner si vous postulez à ce prix)

*(1 page maximum)*

*Le candidat s'attachera à décrire les objectifs et caractéristiques principales de son site (menus, contenus, pages d'accueil,...), son audience (visiteurs uniques, pages vues,...) et les évolutions de celle-ci au cours des derniers mois. Il précisera les mode de financement et de développement.*

### **5. TROPHEE DE LA COOPERATION EUROMEDITERRANEENNE** (à renseigner si vous postulez à ce prix)

*(1 page maximum)*

*Le candidat décrira les objectifs de son projet de coopération, ses modalités et la qualité de ses partenaires; il précisera leur originalité ainsi que le but poursuivi et les catégories de population concernées.*

### **6. TROPHEE DE L'ASSOCIATION SANTE**

*(1 page maximum)*

*Le candidat détaillera les objectifs de son association, les populations concernées par son action et ses modalités de fonctionnement. Y compris l'origine de son financement.*

***Je soussigné(e) ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce dossier.***

***Fait à ..... le .....***

***Signature :***

# *Contacts*



**Isabelle ARMAND  
François PETIT**

**ATOUT ORGANISATION SCIENCE**

**Village d'entreprises St Henri  
6, rue Anne Gacon - Bât. 24  
13016 Marseille**

**Tél : 04 96 15 12 50**

**Fax : 04 96 15 12 51**

**E-mail : [medias-sante@atout-org.com](mailto:medias-sante@atout-org.com)**

**<http://www.medias-sante.com>**